MINISTÈRE
DU TRAVAIL
Liberté
Égalité
Fraternité

TRIHOM

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné **Delphine PERRONCEL,** représentant légal du dispensateur de formation **TRIHOM**, organisme déclaré sous le numéro d'activité 24 37 012 73 37 auprès du Préfet de TOURS, atteste que :

Monsieur BAMBA Alpha - Né(e) le : 21/12/1990
salarié (e) de l'entreprise **LIP NUCLEAIRE - LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - ITN**

a suivi l'action de formation **: RECYCLAGE SAVOIR COMMUN DU NUCLEAIRE NIVEAU 2 ET COMPLEMENT SURETE QUALITE** dans le cadre de la formation professionnelle continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail :

Nature de l'action concourant au développement des compétences :	☒ Action de formation ☐ Bilan de compétences ☐ Action de VAE ☐ Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 21/10/2026 au 23/10/2026 / N° de session : W2643CZ pour une durée totale prévue de 21:00 heures

Dates	Durées de Présence
21/10/2026	7:00
22/10/2026	7:00
23/10/2026	7:00

Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la sûreté nucléaire (y compris les PFI) et à l'assurance qualité en tant que chargé de travaux et/ou contrôleur technique. Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la sécurité conventionnelle en tant que chargé de travaux. Distinguer les principes fondamentaux de la sûreté nucléaire et les exigences visant à maîtriser les risques d'origine radiologique et non radiologique. Distinguer le rôle des intervenants pour ce qui est de la maîtrise des arrêts de tranche et en termes de sûreté nucléaire et de disponibilité. Distinguer les actions sous situations ayant un impact sur les enjeux de maintien de la qualification des Éléments Importants pour la Protection des Intérêts vis-à-vis des risques radiologiques. Mettre en œuvre, lors d'une mise en situation, les pratiques comportementales et professionnelles adaptées, en prenant en compte les enjeux de sûreté nucléaire et de disponibilité.
Résultat de l'évaluation des acquis	Avis du formateur : Objectifs atteints - Oui

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : CHERBOURG EN COTENTIN,
Le : 23/10/2026

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation

TRIHOM
Siège social
FORMATION-INGENIERIE-CONSEIL
Espace Belliparc
Parc d'Activités du Véron Sud
Rue Yvette Cauchois
37420 Beaumont En Véron